

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres présents du comité directeur

DOMFAING le 28 juin 2023 – 19 h 45

Présents : Philippe BOURGEOIS (en visioconférence), Christophe COSSIN, Jérôme DOMBRAT, Laurent DURAND, Michel FEICHT, Isabelle FRIRY, Eric MATHIS, René PARIS, Etienne ROBERT, Emilie SONNEFRAUD, Dominique THIRION, Allain VOYEN, Jean-Pierre VOYEN.

1- Informations du Président

Point subventions :

Forte diminution du montant alloué pour les contrats d'objectifs du Conseil Départemental avec **3831.80€** accordés sur 2023, pour rappel 4300€ en 2022 et 4200€ en 2021

Relative stabilité pour l'ANS (ex CNDS) avec **3800€** accordés sur 2023, pour rappel 3700€ en 2022 et 3800€ en 2021

Aide aux stages délocalisés :

Le stage organisé par ETIVAL entre dans cette catégorie et le club propose des remises pour les jeunes Vosgiens qui dépassent l'aide apportée par le CD88 dans le cadre des stages délocalisés. C'est à noter. Cette formule d'aide aux stages délocalisés n'a plus été appliquée depuis 2017 (faute de demande ou par manque d'informations), il faudrait réactualiser la note, et peut être la reformuler pour la saison prochaine. Cette action était gérée par la commission technique qui se chargera de la mise à jour.

Assemblée Générale du CD :

Comme précédemment annoncé, l'AG du CD88 aura lieu le dimanche 17 Septembre, elle se déroulera à SAINT-DIE, le lieu reste à préciser. Il faudra comptabiliser le nombre de récompenses à distribuer à l'AG pour les champions et vice-champions ainsi que les ½ finalistes des compétitions du Grand Est et nationales et commander des bons cadeaux Wack Sport.

Finale de la coupe des Vosges :

Un carton rouge a été notifié à un joueur qui a agressé l'arbitre d'une partie. Le CD88 n'ayant pas compétence pour traiter ce genre de problème, Eric enverra un courrier au président de la Ligue pour déclencher l'intervention de l'instance régionale de discipline.

Mérite régional 2023 :

Les candidatures retenues sont Christophe COSSIN pour l'échelon or, Eric ANDRE et Eric WACRENIER, pour l'argent ainsi que Jean-Charles THOMAS, Philippe LEMOINE et Philippe SOUDIERE pour le bronze.

Changement des Statuts et de présidence du club de THIAVILLE :

Le club a intégré le Foyer Rural de la commune et le changement de siège social qui est transféré de Raon-L'Etape vers Thiaville peut modifier l'appartenance du club actuellement au CD88 vers le CD54.

Le club de THIAVILLE souhaite rester au CD88 et le CD88 refuse le départ du club de THIAVILLE vers le CD54.

Un courrier validé par le bureau et les Vices Présidents a été transmis à la LGE, il demande notamment de mettre à l'ordre du jour ce point lors de la réunion Ligue du 1^{er} Juillet. Un courrier de la présidente du Club de THIAVILLE a été également envoyé à ce sujet à la LGE.

Pour éviter tout problème, la Présidente de THIAVILLE devra refaire un courrier à la ligue en précisant que le siège social de l'entité tennis de table du Foyer Rural reste situé dans les Vosges.

2- Pôle gestion de l'activité

Commission sportive

Championnat : les inscriptions pour les niveaux jusqu'en GE6 sont à faire pour le 1er juillet. Les GE7 pourront être inscrites jusqu'au 1er septembre, des poules incomplètes à 8 permettront de caser les inscrits de dernière minute.

Calendrier 2023-2024 : une ébauche de calendrier est parvenue aux membres fin avril, les dates sont entérinées, il sera envoyé aux clubs avec un sondage posant la question de la pertinence d'organiser ou pas des interclubs vétérans et féminins.

Règlements des compétitions : les JA ayant officié cette saison se réuniront pour une remise à jour des règlements, la commission les validera ensuite.

Commission technique

Aux **Inter CD**, l'équipe engagée ne comportait que 7 joueurs car nous n'avions pas de représentant dans la catégorie poussins (les clubs contactés ne trouvant pas leurs joueurs assez aguerris pour participer). C'est dommage car d'autres comités étaient dans le même cas et la simple présence d'un joueur supplémentaire aurait pu faire basculer le résultat de la partie en notre faveur.

L'équipe termine 3^{ème} de sa poule de 7, perd en places 5-8 et termine 8^{ème} sur 14). Très bon comportement des jeunes, une vraie équipe est en train de se créer. L'an prochain ce devrait être au tour de la Bourgogne Franche Comté d'organiser. En cas de désistement, SAINT DIE se portera candidat.

Beaux **résultats** des jeunes vosgiens cette fin de saison avec de nombreux podiums aux championnats du Grand Est. Aux finales par classement, podium pour Méline SONNEFRAUD de SAINT DIE, ½ finaliste en F12. Enfin aux Interclubs régionaux, deux places de 3^{ème} pour les équipes minime et junior d'ANOULD.

Commission arbitrage

Formation :

Philippe BOURGEOIS a passé avec succès les grades d'AN, JA3 et de formateur FO1 (AR et JA1). Maxime GIGNEY a validé les parties théoriques pour l'AR, JA1 et JA2, il devra valider ses pratiques. Marc MALHACHE de GOLBEY et Pavel PEREIRA MARTIN de MIRECOURT devront valider leur pratique respectivement pour le JA1 et l'AR.

Georges BREJOT de LA BRESSE et Ludovic MAUCOTEL de VITTEL ont réussi le grade de JA1.

Un joueur d'Anould a reçu trois cartons lors de compétitions départementales au cours de la saison. Un courrier lui sera envoyé par le responsable de l'arbitrage pour l'enjoindre à avoir un comportement plus correct à l'avenir.

Validation des organisations

Depuis la dernière validation du 8 avril, le challenge jeunes de printemps, le challenge Payeur, les finales de coupe des Vosges et 3 tours d'interclubs jeunes ont été organisés.

4^{ème} tour des Interclubs jeunes à BRUYERES le 8 avril avec René PARIS et Philippe BOURGEOIS au juge arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

2^{ème} Challenge jeunes à VITTEL le 8 mai avec Eric MATHIS, Philippe BOURGEOIS et Isabelle FRIRY au juge arbitrage. HADIGNY et MIRECOURT présents en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

Challenge Payeur le 21 mai organisé par TT des Ballons à RUPT SUR MOSELLE avec Eric MATHIS, Philippe BOURGEOIS et Isabelle FRIRY au juge arbitrage. TT des Ballons et ELOYES présents en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 200 € (majoration de 40 € pour l'installation de tables supplémentaires).

5^{ème} tour des Interclubs jeunes à THAON LES VOSGES le 27 mai avec René PARIS et Philippe BOURGEOIS au juge arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

Finales des Coupes des Vosges à FRAIZE organisées par ANOULD le 9 juin avec Christophe COSSIN au juge-arbitrage. LA BRESSE et THIAVILLE présents en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 75 €.

6^{ème} tour des Interclubs jeunes à MIRECOURT le 10 juin avec René PARIS et Eric MATHIS au juge arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

3- Pôle développement promotion

Actions en partenariat

Action vers les scolaires Ballon des hautes Vosges

L'action se termine il reste une journée à l'école de RUPT SUR MOSELLE ce vendredi.

Nous avons réalisé 4 journées

11/05	RAMONCHAMP	88 élèves
25/05	LE THILLOT	94 élèves
02/06	RUPT SUR MOSELLE	90 élèves
15/06	FRESSE SUR MOSELLE	85 élèves
30/06	Clôture à RUPT	53 élèves

Globalement une réussite quasi parfaite, avec parfois des situations compliquées (ex Le Thillot uniquement en extérieur).

Implication forte du club Ballons des Hautes Vosges sous l'impulsion de Jacques LECOURT

Très forte implication des enseignants et parents d'élèves très dynamiques encadrés par Michel et Etienne pour le CD.

Une récompense a été remise à chaque participants (400 médailles issues d'excédents de compétitions et de la saison amputée pour cause de COVID)

Action Ping en extérieur en partenariat avec BEGNECOURT. L'animation sera réalisée avec Etienne, Michel, et des membres du club de BEGNECOURT les 1er et 2 juillet prochains.

Dans le cadre des actions de développement organisées en partenariat CD88/Clubs, il est proposé de verser 200€ à BALLONS DES HAUTES VOSGES ET 150€ à BEGNECOURT.

Point licences

Par rapport à la saison passée, nous avons +18 licences promotionnelles et +48 licences traditionnelles soit une hausse de 66 licences.

Nous avons actuellement 556 licences événementielles et il en reste environ 50 à saisir (action école de Rupt/Moselle). Au total une hausse de 280 licences par rapport à la saison dernière.

D88 - VOSGES 05/07/2023	Loisir			Compétition			Total		
	22/23	21/22	diff.	22/23	21/22	diff.	Total 22/23	Total 21/22	diff.
ANOULD	31	24	7	74	80	-6	105	104	1
NEUFCHATEAU	0	0	0	35	23	12	35	23	12
SAINT DIE	83	130	-47	64	54	10	147	184	-37
UZEMAIN	7	1	6	8	9	-1	15	10	5
LA HOUSIERE	0	0	0	8	6	2	8	6	2
BAINS LES BAINS	8	14	-6	12	10	2	20	24	-4
VITTEL	26	13	13	46	39	7	72	52	20
MIRECOURT	7	12	-5	19	20	-1	26	32	-6
VAGNEY	5	0	5	21	18	3	26	18	8
GOLBEY	29	25	4	43	34	9	72	59	13
LA BRESSE	6	0	6	6	7	-1	12	7	5
TT des Ballons Htes Vosges	22	25	-3	44	30	14	66	55	11
ELOYES	9	5	4	28	28	0	37	33	4
EPINAL	32	22	10	25	22	3	57	44	13
SAINTE MARGUERITE	2	0	2	12	10	2	14	10	4
XONRUPT	0	0	0	7	7	0	7	7	0
MOYENMOUTIER	7	0	7	7	12	-5	14	12	2
DOMFAING-BRUYERES	16	18	-2	29	27	2	45	45	0
LA BOURGONCE	1	1	0	13	12	1	14	13	1
CHARMES-VINCEY	1	7	-6	20	14	6	21	21	0
ETIVAL	33	20	13	63	54	9	96	74	22
MONTHUREUX SUR SAONE	2	2	0	15	16	-1	17	18	-1
THIAVILLE	1	0	1	17	16	1	18	16	2
HADIGNY	16	17	-1	11	15	-4	27	32	-5
THAON CHENIMENIL	33	26	7	50	47	3	83	73	10
DOMPAIRE	16	12	4	16	18	-2	32	30	2
BEGNECOURT	1	2	-1	13	11	2	14	13	1
Total	394	376	18	706	658	48	1100	1034	66

Cartes ZAP 88

38 chèques de 10€ récupérés.

La formule doit être revue début de saison prochaine par le Conseil Départemental.

Bourse d'aide aux clubs (situation au 15 juin)

Budget total	2500
total Points	2335
Valeur point	1,07

Classement	Club		Bourse €
1	Epinal	250	268
2	Anould	205	219
3	Domfaing	189	202
4	Saint Dié	163	175
5	Vittel	161	172
6	Thaon	140	150
7	Golbey	137	147
8	Ballon HV	136	146
9	Etival	123	132
10	Begnecourt	88	94
11	Dompaire	87	93
12	Vagney	80	86
13	Bains les Bains	74	79
14	Charmes	70	75
14	Ste Marguerite	70	75
16	Neufchateau	62	66
17	Thiaville	51	55
18	La Bourgonce	50	54
18	La Houssiere	50	54
20	Eloyes	34	36
21	Uzemain	30	32
22	Hadigny	25	27
23	Mirecourt	20	21
23	La Bresse	20	21
23	Moyenmoutier	20	21

Visites de clubs

Il reste encore 15 clubs à visiter : ANOULD – BAINS LES BAINS – DOMFAING BRUYERES - ELOYES - ETIVAL - GOLBEY - HADIGNY LES VERRIERES - LA BOURGONCE - LA BRESSE – MONTHUREUX SUR SAONE - NEUFCHATEAU – SAINT DIE DES VOSGES – SAINTE MARGUERITE - VITTEL - XONRUPT.

Le club de **XONRUPT** perd 2 joueurs en mutation et probablement un autre qui va travailler sur Nancy, la commission développement va prendre contact pour s'assurer du maintien du club.

Visite du club de BEGNECOURT

Etienne ROBERT et Eric MATHIS ont rencontré Laurent JACQUEMIN et 5 membres du club le 23 juin dernier.

Globalement il n'y a pas de problèmes particuliers, le club se développe (actuellement 13 licenciés) et atteint une taille jugée comme satisfaisante dans le contexte actuel. 2 équipes sont engagées en championnat et les joueurs participent aux compétitions individuelles (challenge Fischer, Payeur, critères...). Les jeunes participent aux compétitions jeunes départementales (interclubs et challenges jeunes).

Points forts : Esprit associatif des membres présents qui constituent l'ossature du club, beaucoup de cohésion entre les membres. Le club évolue dans le cadre des foyers ruraux et il y a une volonté de rester dans cette structure qui soutient bien les activités. Le club réalise des dossiers charte sport sous couvert des foyers ruraux (il semble que cela soit plus avantageux que par le CD88. Une grosse partie du financement du club est assurée par des activités réalisées dans le cadre « foyers ruraux »

Points faibles : Taille de la salle qui limite le nombre d'adhérents, par ailleurs la salle est souvent occupée pour d'autres activités. Les dimensions (surface et hauteur) sont limitées, le club ne peut recevoir qu'une équipe à la fois et les dimensions des aires de jeu pourraient poser problème pour jouer en GE4 par exemple. L'équilibre financier n'est atteint que grâce à une participation du foyer rural. Les engagements sont lourds pour les petits clubs...

Projet à court terme : Participation à la fête du cinquantenaire des foyers ruraux qui se déroule les 1 et 2 juillet 2023 à ROZEROTTE et MENIL. A cette occasion il y a un gros espace jeux et sports où les diverses sections sportives des foyers participent sous forme d'ateliers. Le Tennis de table pourrait disposer d'environ 150m². Cette manifestation avait été présentée à Laurent DURAND et le principe de partenariat CD88/ Club BEGNECOURT a été acté pour créer un atelier Ping en extérieur le dimanche 2 juillet. Dans le cadre du développement et du projet Ping en extérieur soutenu par la fédération et L'ANS nous devons réaliser ce genre d'actions. L'Atelier Ping doit permettre de recevoir le public avec du jeu en extérieur (une table mise en place par BEGNECOURT, et d'autres formules sur diverses tables avec des filets « Rollnet), mis à disposition par le CD. On peut également proposer des petits jeux habituels parcours, jonglage... Le CD peut fournir des petites récompenses. A cette occasion bien sûr nous saisissons des licences événementielles.

Formation zoom d'Initiateur de Club : cette formation a été organisée sous couvert de la Ligue pour 4 bénévoles de SAINT DIE et 2 de VITTEL. Les bénévoles de VITTEL ont déjà validé leur pratique sur le challenge jeunes et sur un tour d'interclubs jeunes. Reste à valider ceux de SAINT DIE.

Tournoi populaire : SAINT DIE va tenter d'en mettre un en place cet été.

4- Pôle gestion administrative et financière

Point financier

Le trésorier informe les membres présents qu'il est à jour dans la saisie comptable de toutes les opérations connues à ce jour et en particulier les dernières indemnités d'organisations et d'arbitrages qui seront validées ce jour, mais aussi les dernières notes de frais reçues.

Situation comptable : le trésorier donne les chiffres arrêtés au 28/06. Le total des charges s'élève à 15 998,23 € et les produits à 22 966,03 € soit un excédent de 6 967,80 €. A savoir, qu'il restera à comptabiliser au niveau des recettes la subvention de développement de la Ligue 1 300 €, le solde des quotes-parts licences et critérium fédéral environ 700 € et le montant des cotisations départementales sur les licences autour de 1 800€. Au niveau dépenses il reste à comptabiliser les bourses aux clubs, les

actions de partenariat, les aides aux licences promos B/P/M, les diverses aides aux joueurs et clubs (formations AR/JA, stages etc...) et quelques notes de frais. Soit un montant total autour de 7 000 €. A la vue de ces chiffres, le trésorier estime que l'on s'achemine vers un équilibre voire un résultat d'exercice légèrement excédentaire.

Bilan des Inter CD : 10 et 11 juin 2023 à Charleville Mézières : le trésorier présente ensuite le bilan financier des Inter CD. Le total des frais engagés s'élève à 1 947,20 € dont 960,00 € payés à l'organisateur pour les frais d'engagements des équipes, la restauration et l'hébergement des joueurs et de l'encadrement. Un montant de frais très raisonnable et inférieur au montant inscrit au budget prévisionnel de l'exercice (3 000€).

Bilan des stages CD : le trésorier évoque ensuite le coût des stages du CD et présente le bilan du dernier stage qui s'est déroulé le 17/04/2023 à Bruyères. Les frais de déplacements et d'indemnisation des encadrants s'élèvent à 177,10 € à cela s'ajoute 160,00€ d'indemnisation du club organisateur, soit au total 337,10 €.

Il précise que le coût moyen est de 400,00€ pour les quatre stages organisés par le CD et rappelle que ces stages d'une journée sont gratuits pour les participants.

Situation financière : La **trésorerie** au 28/06 est satisfaisante, avec un solde en banque à 43 312,34 €, sur compte courant et livret, alors que ce solde était de 39 002,18 € au 30/06/2022.

S'agissant des clubs, tous les engagements des joueurs dans les compétitions départementales, les paiements des clubs, les remboursements de coupons sports ont été saisi dans SPID. A ce jour, la **situation financière des clubs** est la suivante : la balance affiche un solde débiteur de **1 097,87€**. Le montant des dettes est de **3 269,98 €** pour **16 clubs** et le total des avoirs de **2 172,11 €** pour **11 clubs**, aucun club ne présente un solde à zéro.

Enfin le trésorier, rappelle que les **tarifs 2023-2024** ont été validés au CD du 28/03/2023 et qu'ils devront être publiés sur le Site du Comité. Il informe qu'il présentera au prochain CD les comptes de l'exercice arrêtés au 30/06 ainsi que le tableau des comptes analytiques qui décrivent l'activité de l'exercice 2022-2023 et le prévisionnel de l'exercice 2023-2024.

5- Divers

Prévoir un contrôle du matériel (filets et marqueurs) du CD avant la première organisation.

Prochaine réunion du CD le mercredi 30 août à DOMFAING en présentiel.

La séance est levée à 22h30.

La Secrétaire,
Isabelle FRIRY

Le Président,
Etienne ROBERT